



MAIRIE de BAGARD

159, Route d'Alès - 30140 BAGARD
☎ 04.66.60.70.22. 📠 04.66.60.61.97.



accueil@bagard.fr

COMPTE RENDU

Du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 06 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le six du mois de septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bagard, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BAZALGETTE, Maire.

Etaients présents :

BAZALGETTE Thierry, BENIRBAH Dahbia, ROUSSEL Yves, VEZY Anne, MAERTEN David, BINAND Marianne, LOBIER Monique, FRONT Marie-Joséphine, MAZY Annie, MAZUC Chantal, HAUTION Jean-Michel, BENOI Bruno, ANESI Joëlle, TALARON Christophe, BERNARD Clémence, CLAUZEL Cyril, FREVILLE Franck, ARNAUD Ingrid, CARLE Pierre, DESTRUEL Benjamin.

Absents : SOENEN Bernard, MAURIN Daniel, GAY Sandrine,

Procuration : de M. Soenen à M. Roussel ; de M. Maurin à M. Maerten

Conformément à L'article L 2121-15 du CGCT **Mme Anne VEZY** est désignée à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 09 juin 2021 est approuvé à **l'unanimité (22 voix pour)**.

N° DE DELIBERATION	OBJET	VOTE
2021_09_01 : Rapporteur : T. BAZALGETTE	<u>Approbation du PLH (Plan Local de l'Habitat) 2021-2026 d'Alès Agglomération.</u> Pour la commune de Bagard, les objectifs de production sont les suivants, en référence au tableau de synthèse porté en annexe et à la fiche communale : <ul style="list-style-type: none">• 120 résidences principales neuves• 6 logements vacants remis sur le marché• 24 logements locatifs sociaux publics• 2 logements conventionnés privés	UNANIMITE (22 voix pour)

Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication

<p>2021_09_02 : Rapporteur : T. BAZALGETTE</p>	<p><u>Approbation des statuts</u> de la Communauté Alès Agglomération au <u>1^{er} janvier 2022</u> Approbation du transfert des compétences au 1^{er} janvier 2022 en matière d'«action sociale d'intérêt communautaire», de «développement, mise en valeur et gestion d'équipements ou d'évènements touristiques à portée communautaire», de «valorisation des espaces communautaires et du développement écologique» - Approbation de la restitution des compétences «enseignement élémentaire et préélémentaire public» et «restauration scolaire» au 1^{er} janvier 2022.</p>	<p>UNANIMITE (22 voix pour)</p>				
<p>2021_09_03 : Rapporteur : M. LOBIER</p>	<p><u>Validation d'un chemin</u> au sein des Espaces, Sites et Itinéraires liés aux activités de pleine nature dans le cadre de la création du Réseau Local d'Espaces Sites et Itinéraires communautaires. Inscription de ce chemin au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée du Gard et au Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires du Gard. Carte en annexe.</p>	<p>UNANIMITE (22 voix pour)</p>				
<p>2021_09_04 : Rapporteur : T. BAZALGETTE</p>	<p><u>Achat de la parcelle</u> cadastrée AH 316- 867 -869 -898 appartenant <u>à la succession PELATAN.</u> Autorisation donnée au Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ce terrain au prix de 157 500 €. Frais en sus.</p>	<p>UNANIMITE (22 voix pour)</p>				
<p>2021_09_05 : Rapporteur : D. MAERTEN</p>	<p><u>Décision modificative</u> pour permettre l'achat du terrain <u>appartenant à la succession PELATAN.</u></p> <table border="1" data-bbox="354 1314 1214 1512"> <thead> <tr> <th>Dépense en plus</th> <th>Recette en plus</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>9008/2111 : Terrains nus 171 000.00 €</td> <td>1641 : emprunt en € 171 000.00 €</td> </tr> </tbody> </table>	Dépense en plus	Recette en plus	9008/2111 : Terrains nus 171 000.00 €	1641 : emprunt en € 171 000.00 €	<p>UNANIMITE (22 voix pour)</p>
Dépense en plus	Recette en plus					
9008/2111 : Terrains nus 171 000.00 €	1641 : emprunt en € 171 000.00 €					
<p>2021_09_06 : Rapporteur : D. MAERTEN</p>	<p><u>Taxe Foncière sur les propriétés bâties.</u> Limitation de l'exonération de deux ans en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation <u>qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'État</u> prévus aux articles L. 301-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code. Exonération limitée à 40 % de la base imposable.</p>	<p>UNANIMITE (22 voix pour)</p>				

Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication

2021_09_07 : Rapporteur : T. BAZALGETTE	Délégation à donner à Mme Dahbia Benirbah pour la signature de l'acte en la forme administrative pour l'achat à l'€ symbolique d'une bande de terrain cadastré AL 1131, 1133, 1135 et 1137 le long du chemin du Monac (régularisation d'un alignement)	UNANIMITE (22 voix pour)						
2021_09_08 : Rapporteur : M. BINAND	Attribution de subvention à deux associations communales : <table border="1" data-bbox="359 477 1235 667" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">NOM DE L'ASSOCIATION</th> <th style="text-align: center;">MONTANT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">Association des donateurs de sang bénévoles</td> <td style="text-align: right;">200 €</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">ASB</td> <td style="text-align: right;">2 205 €</td> </tr> </tbody> </table>	NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	Association des donateurs de sang bénévoles	200 €	ASB	2 205 €	UNANIMITE (22 voix pour)
NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT							
Association des donateurs de sang bénévoles	200 €							
ASB	2 205 €							
2021_09_09 Rapporteur : T. BAZALGETTE	Autorisation à donner au Maire pour faire une demande à la préfecture pour la mise en place d'un système de vidéo protection.	19 voix pour 2 voix contre 1 abstention						

Monsieur le Maire fait part des décisions prises par délégation du Conseil Municipal :

N°	OBJET	MONTANT
2021_11	Augmentation de 2 % du loyer ATC France	Loyer 2020 : 6 157.45 € Loyer 2021 : 6 280.60 €
2021_12	Actualisation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) pour le transport et la distribution d'électricité par Enedis	Montant 2020 : 374.81€ Montant 2021 : 375.59 €
2021_13	Actualisation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) pour les chantiers de travaux sur les réseaux de transport et de distribution d'électricité par Enedis (montant provisoire = 10% du précédent)	Montant 2020 : 37.48 € Montant 2021 : 37.56 €
2021_14	Actualisation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) pour le transport et la distribution de gaz par GRDF	Montant 2020 : 377.77 € Montant 2021 : 382.00 €
2021_15	Actualisation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) pour les chantiers de travaux sur les réseaux de transport et de distribution de gaz par GRDF (en fonction du nombre de m de nouveau linéaire)	Montant 2020 : 0 Montant 2021 : 9.00 €
2021_16	Actualisation de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) pour le réseau de télécommunication du par Orange	Montant 2020 : 2939.78 € Montant 2021 : 2 914.02 €

Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication

2021_17	Travaux de reprise des concessions au cimetière communal	Entreprise retenue : SFG Service Funéraire Montant HT : 19 990.00 €
2021_18	Virement de crédit à partir du chapitre Dépenses Imprévues	Dépenses en moins : 020 Dépenses imprévues 10 000€ Dépenses en plus : Création d'une fresque sous la RD910a : 10 000 €

Les présentes délibérations pourront faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication